



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25042753



24 MARS 2025

Greffé

N° d'entreprise : **0457 385 880**

Nom

(en entier) : **EPUR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Bureautique 1, 4460 Grâce-Hollogne**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur et confirmation du renouvellement du mandat du commissaire

Décision 1 : Prise d'acte de la démission de Monsieur Barry Keeley de son mandat d'administrateur de la Société

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission de Monsieur Barry Keeley de son mandat d'administrateur de la Société, avec effet au 31 décembre 2024.

Décision 2 : Nomination de Monsieur Noel McQuaid comme administrateur de la Société

L'Actionnaire Unique décide de nommer Monsieur Noel McQuaid, domiciliée à [...], Royaume-Uni, comme administrateur de la Société, avec effet au 31 décembre 2024, pour une durée de six (6) ans.

Le mandat ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

En conséquence, l'Actionnaire Unique confirme que le conseil d'administration de la Société est actuellement composé comme suit :

- Monsieur Noel McQuaid ;
- Madame Sarah McElduff ;
- Monsieur Liam McDaniel ; et
- Monsieur Michael Kennedy.

Conformément à l'article 21 des statuts de la Société, la Société est valablement représentée à l'égard des tiers et en justice, soit en demandant, soit en défendant, par deux (2) administrateurs agissant conjointement, soit par l'administrateur-délégué seul.

Décision 3: Confirmation du renouvellement du mandat du commissaire de la Société

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue le 22 septembre 2023, EY Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant, entre autres, ses bureaux à Rue des Guillemins 129, 4000 Liège, a été renommée comme commissaire de la Société pour une durée de trois (3) exercices (à savoir les exercices qui se clôtureraient au 31 décembre 2023, 2024 et 2025). A son tour, EY Réviseurs d'Entreprises SRL a désigné Monsieur Christophe Beckers, réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

L'Actionnaire Unique confirme avoir renommé EY Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant, entre autres, ses bureaux à Rue des Guillemins 129, 4000 Liège, représentée par son représentant permanent, Monsieur Christophe Beckers, réviseur d'entreprises, comme commissaire de la Société pour une durée de trois (3) exercices (à savoir les exercices clôturés au 31 décembre 2023 et 2024 et l'exercice qui se clôturera le 31 décembre 2025).

Ce mandat prendra fin l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2026, sous réserve de renouvellement du mandat du commissaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Décision 4 : Procuration spéciale – formalités

L'Actionnaire Unique décide de conférer tous pouvoirs spéciaux, agissant individuellement et avec droit de substitution, à Maître Thomas De Clerck, Maître Louis-Maxim Desmadryl, Maître Jente Depestel, Maître Sien Matthijs, Maître Mathieu Segart et Maître Anouck Claerbout ou tout autre avocat du cabinet d'avocats KPMG Law SRL, dont le siège est établi à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles, division néerlandophone, sous le numéro 0844.900.979, et ayant entre autres ses bureaux à Spinnerijstraat 101 boîte 22B, 8500 Kortrijk, afin de remplir toutes les formalités requises relatives aux décisions mentionnées ci-dessus, en ce compris, sans y être limitées, la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication au greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge.

Pour extrait conforme,
Anouck Claerbout
Avocat
Mandataire spéciale